



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
BOUCHES-DU-RHÔNE

Assemblée Générale du 20 avril : oubliés du Ségur, conditions d'exercice... une A.G. constructive !

C'est nombreux et malgré les vacances que les personnels ont participé à cette assemblée générale dont l'ordre du jour portait sur la juste attribution d'une prime égalitaire à tous les oubliés du Ségur. Nous avons aussi largement débattu de nos conditions de travail inacceptables du fait du manque de personnels sur les territoires, de l'augmentation de la demande sociale, de la gestion de la pénurie et des logiques comptables qui traversent notre Collectivité. Enfin nous avons établi un calendrier et des modalités d'actions ! Monsieur le DRH, nous a communiqué une nouvelle date de rendez-vous / négociations portant spécifiquement sur les oubliés du Ségur... Ce rendez-vous est fixé au 25 avril à 11h00 au Département.

Nous avons donc pris le temps de revoir la liste de tous les professionnels concernés, à savoir :

Filière administrative :	SAF : secrétariat PHPBA	mais aussi, personnel remplaçant qui intervient à la fois sur les consultations et sur la direction
DITAS	SAF : personnes âgées	DRH
En MDS : les secrétariats et l'encadrement	DGAS	SMP: secrétariat et agents d'accueil
Cadres administratifs de la Ditas exerçant à Arenc	CMPP : personnel administratif	
Enfance famille	MDA : personnel administratif et encadrement	Filière médico-sociale :
Régie	DPM ISP	DRH
Pôle enfance : inspecteurs et agents de gestion administrative	Ceggid : secrétariat	SMP infirmiers et médecins
ASFAMS	Planification : secrétariat	Service social du personnel : ASE
CRIP : secrétariat et encadrement	Clat: secrétariat	Crèche départementale : auxiliaires de puériculture, puéricultrices, EJE
	Smape : secrétariat	
	Personnel volant de la PMI en secrétariat	

Une délégation a été définie afin que toutes les fonctions soient représentées.

Rendez-vous à tous dès 10h00 au local syndical salle A 1123 C à l'Hôtel du Département. Demandez dès aujourd'hui vos décharges d'activité de service pour y participer.

Concernant les conditions d'exercice, l'assemblée générale a fait le constat unanime de la multiplication des droits d'alerte et des dérives liées à la gestion de la pénurie. Malgré un forum qui a pu démontrer la volonté de la collectivité d'agir sur le recrutement, face à l'absence de réponses de notre Administration à nos différents droits d'alertes et à la demande d'enquête déposée en janvier, le personnel dit stop !

À ces constats se rajoutent la situation extrêmement préoccupante des enfants qui nous sont confiés et les options prises par l'exécutif en terme de contrats de projets (AED, consultations PMI APRONEF) choix inacceptables tant ceux-ci attaquent les principes de la Fonction publique, précarisent les professionnels et affaiblissent le caractère impérieux de ces missions pourtant obligatoires. La situation des professionnels ne peut que nous alerter et ne peut perdurer ainsi. L'AG a donc décidé de continuer à se mobiliser et appellera à des actions dès le début du mois de mai.

Restez attentifs à vos mails !

**Pour l'heure, rendez-vous mardi 25 avril 2023
à 10h00 à l'Hôtel du Département en salle A1 123 C**